
COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 28-06-2019

DE L'ASSOCIATION LES ARCHERS DU LAC ST JORIOZ 74410

Association Les Archers du Lac
Impasse des Noyers
285 route d'Entredozone 74410 ST JORIOZ
Téléphone : 06 83 79 29 69 ou 06 71 22 68 35

Nombre de membres représentés : 31
Le quorum étant atteint, l'assemblée générale peut valablement délibérer.



ORDRE DU JOUR :

Conforme à la convocation envoyée à tous les membres

- ❖ Rapport moral
- ❖ Rapport financier
- ❖ Election des membres du bureau
- ❖ Cotisations saison 2019-2020
- ❖ Règlement intérieur
- ❖ Prochaines manifestations / besoins en bénévoles
- ❖ Questions diverses, dont :
 - Préinscriptions à la saison 2019-2020 (pour les jeunes)
 - Tir en extérieur à TERNELIA en Juillet et Août
- ❖ Remise des flèches gagnées durant la saison 2018-2019
- ❖ Pot de l'amitié



Le 28 Juin 2019, à St JORIOZ les membres de l'association les archers du lac sont réunis au vestiaire du terrain de football stabilisé en Assemblée générale ordinaire sur convocation du président LUPIN Henri en date du 20 Juin 2019.

Il est établi une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent compte rendu.

L'Assemblée est présidée par M. Henri LUPIN, président de l'association.
Il est assisté d'un secrétaire de séance désigné, M. Henri CATRISSE.



La séance est ouverte à 19 H 30.

OUVERTURE

Henri LUPIN, Président de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette Assemblée. Il indique en introduction :

APPROBATION DU PRÉCÉDENT COMPTE RENDU D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Le précédent compte rendu d'Assemblée générale est approuvé par l'Assemblée à la majorité.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL

Présenté par Henri LUPIN.

- Participation et résultat du campement médiéval qui s'est déroulé en juillet 2019
- Participation à la fête des associations
- Participation au vide grenier
- Concours en salle
- Tirs été sur le site de Ternélia (Arlette et Jean Claude Delplace)

Le rapport moral est approuvé par l'Assemblée à l'unanimité.

APPROBATION DU RAPPORT FINANCIER ET APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE [31/12 /2018]

Présenté par Jean Louis POUGNET.

REVENUS :

- Revenus de gestion courante (cotisations licence des membres : 5488,50
- Subvention comité départemental et mairie : 1025,00
- Revenus des activités annexes (animation initiation, buvette concours, médiévales : 3912,29
- Vente aux adhérents (blousons, maillots carquois) : 807,30
 - TOTAL DES REVENUS : 11233,09

DEPENSES :

- Achats (matériels et équipements, alimentation diverses manifestations, cotisations et licences, intervenant BE, assurances)
- - TOTAL DES DEPENSES : 10276,81

RESULTAT DE L'EXERCICE : 956,28

Le rapport financier et les comptes de l'exercice clos sont approuvés par l'Assemblée à la majorité. .

RENOUVELLEMENT DES DIRIGEANTS

Membres du bureau reconduit :

- ❖ Henri Lupin président
- ❖ Michel Métral vice président
- ❖ Laurie Métral secrétaire
- ❖ Jean Louis Pugnet trésorier
- ❖ Nicole Lupin trésorier adjoint

Nombre de postes à pourvoir : 2 (1 secrétaire adjoint, et un vice président]

Membres candidats :

- ❖ Au poste de secrétaire adjoint : Julien Moncarey
- ❖ Au poste de deuxième vice président Henri Catrisse

Sont élus :

- ❖ Julien Moncarey au poste de secrétaire adjoint *majorité de l'assemblée*.
- ❖ Henri Catrisse au poste de deuxième vice président *majorité de l'assemblée*

Cotisations saison 2019-2020 :

Les cotisations n'ayant pas évolués depuis plusieurs années une proposition est faite afin de les majorer à savoir Adultes : 130 € Enfants : 120 €
Proposition acceptée à l'unanimité de l'assemblée.

Règlement Intérieur :

Il a été décidé par l'ensemble de l'assemblée de mettre sur le site (lesarchersdulac@74orange.fr), le règlement intérieur ainsi que les statuts du club.

Prochaines manifestations :

- 20 et 21 Juillet campement médiéval (Près du stade de foot)
- 09 Septembre fête des associations (Salle augustine Coutin)
- 02 et 03 Novembre Concours (Gymnase)

Questions Diverses :

- Reconduction pour l'année 2019-2020 des prestations de l'entraîneur (Sylvain)
- Archers du lac vacances été 2019 pour les jeunes archers que cela intéresse Jean Claude et Arlette organiseront une permanence à ternélia une fois par semaine en juillet et août les mardis (sauf s'il pleut reporté au jeudi) Horaire des tirs de 17 h à 19 h (absent les 30 juillet 1, 13, et 15 Août), il est demandé aux jeunes de prévenir de leur présence le matin afin de prendre les arcs au gymnase.

Arlette : 06 09 57 57 47

Jean Claude : 06 11 18 48 63

- Remise des flèches :

12 Débutants Jeunes

8 Jeunes anciens

8 Nouveaux adultes

Il est beaucoup plus difficile d'avoir une flèche depuis deux ans (la fédération ayant demandé que le passage de flèches soit de 6 volées de 6 flèches et qu'il faut faire 280 points sur 360) difficile pour les jeunes de se concentrer aussi longtemps.

Il y a eu 3 passages de flèches (mars à juin)

7 flèches blanches (10m)

5 flèches noires (15m)

1 flèche bleue (20 m)

1 Adulte (Nicolas) flèche bleue)

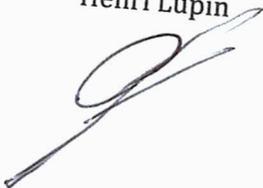
2 Adultes flèche de bronze à 40m (grâce à notre entraîneur Sylvain c'est la première fois que, dans le club on passe une flèche de bronze.)

Félicitations aux 11 Compétiteurs Adultes qui ont participé aux différents concours (Sylvain, Ben, Astrid, Henri 2 , François, Julien, Daniel, Maurice, Michel, Antoine, Henri 1)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures.

Le Président de séance

Henri Lupin



Le Secrétaire de séance

Henri Catrissé

